

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



NAMIBIE

DOCUMENT DE STRATÉGIE PAR PAYS 2001-2003

MISE À JOUR 2005

**DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS PAR PAYS
RÉGIONS NORD, SUD ET EST
OCTOBRE 2005**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1
II. ÉVOLUTION RÉCENTE	2
2.1 Situation politique	2
2.2 Évolution macroéconomique récente	3
2.3 Évolution récente de la politique économique	4
III. PROGRAMME D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE	4
3.1 Gestion du portefeuille du Groupe de la Banque	4
3.2 Performance du portefeuille	5
3.3 Domaines exigeant un dialogue et de nouvelles initiatives en faveur du développement	6
IV. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE	6
4.1 Programme sous-jacent de développement du gouvernement	6
4.2 Stratégie du Groupe de la Banque	8
4.3 Mesures visant à rendre l'aide efficace	9
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	9
5.1 Conclusion	9
5.2 Recommandation	10

ANNEXES

Annexe 1	Indicateurs macroéconomiques
Annexe 2	Résumé des opérations du Groupe de la Banque

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

BAD	Banque africaine de développement
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CMA	<i>Common Monetary Area</i> (Zone monétaire commune)
CODE	Comité des opérations et pour l'efficacité du développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DBN	<i>Development Bank of Namibia</i> (Banque de développement de Namibie)
DSP	Document de stratégie par pays
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EPP	Examen de la performance du portefeuille pays
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Fonds d'assistance technique
FMI	Fonds monétaire international
FSN	Fonds spécial du Nigeria
GRN	Gouvernement de la République de Namibie
MLTRMP	<i>Medium to Long Term Roads Master Plan</i> (Plan directeur des routes à moyen et long terme)
MOF	Ministère des Finances
NDP 2	<i>Second National Development Plan</i> (Deuxième plan national de développement)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPRAP	<i>National Poverty Reduction Action Programme</i> (Programme d'action national pour la réduction de la pauvreté)
NPRS	<i>National Poverty Reduction Strategy</i> (Stratégie nationale de réduction de la pauvreté)
PEMP	<i>Performance and Effectiveness Management Programme</i> (Programme de gestion de la performance et de l'efficacité)
PME	Petite et moyenne entreprise
PGP	Profil de gouvernance par pays
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RAPP	Revue annuelle de la performance du portefeuille
RNB	Revenu national brut
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARB	<i>South African Reserve Bank</i> (Banque de réserve d'Afrique du Sud)
SDMS	<i>Sovereign Debt Management Strategy</i> (Stratégie de gestion de la dette garantie par l'État)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UC	Unité de compte de la Banque africaine de développement
UNAM	Université de Namibie
US	États-Unis
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome immunodéficientaire acquis
WBCG	Walvis Bay Corridor Group
ZAR	Rand sud-africain

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(Taux en vigueur en octobre 2005)

1,00 UC	=	9,21863 \$N
1,00 UC	=	1,44956 USD
1,00 USD	=	6,36004 \$N

EXERCICE

1^{er} avril – 31 mars

I. INTRODUCTION

1.1 En août 2001, le Conseil d'administration a approuvé le Document de stratégie par pays (DSP) de la Namibie pour la période 2001-2003 (réf. ADB/BD/WP/2001/60). En mai 2004, une mise à jour du DSP a été effectuée, elle a approuvé la poursuite de la stratégie de la Banque pour les opérations prévues au cours de la période 2001-2003. L'objectif de cette stratégie était de soutenir la mise en œuvre du Deuxième plan national de développement élaboré par le gouvernement (*Second National Development Plan, NDP2*), qui couvre les périodes 2001/2002 et 2005/2006. Le NDP2 vise à réduire la pauvreté, créer des emplois, stimuler et soutenir la croissance économique, réduire les inégalités dans la répartition des revenus et le développement des régions, promouvoir l'égalité et l'équité entre hommes et femmes, favoriser la protection durable de l'environnement et des ressources écologiques et lutter contre la propagation du VIH/SIDA.

1.2 Lors de l'approbation de la stratégie, le Conseil a félicité les pouvoirs publics namubiens pour la bonne performance macroéconomique réalisée. En outre, le Conseil a noté le rôle remarquable joué par le pays en matière de coopération sous-régionale et d'intégration économique. Toutefois, le Conseil a exprimé sa préoccupation concernant le dualisme économique, le taux de chômage élevé et son caractère structurel, le fort taux de prévalence du VIH/SIDA et la fragilité des écosystèmes du pays. Dans le cadre de l'assistance apportée au gouvernement pour atteindre les objectifs du NDP2 et, singulièrement, pour répondre aux préoccupations du Conseil, le Groupe de la Banque a approuvé trois projets au cours de la période 2001-2003 et trois autres projets en 2004, à savoir, les Deuxième et Troisième lignes de crédit à l'*Agricultural Bank of Namibia (Agribank)*, l'Extension de la voie ferrée septentrionale, la Route Aus-Rosh Pinah, la Route Kamanjab-Omakange et le Projet de zones vertes de Tandjieskoppe.

1.3 Avec le décaissement de la dernière tranche de la Deuxième ligne de crédit à *Agribank* effectué en 2004, il y a donc cinq projets en cours actuellement qui visent à créer des emplois, en particulier pour les couches sociales les plus démunies de Namibie, et à réduire la pauvreté. À cet égard, la Deuxième ligne de crédit au secteur agricole a profité au total à 1 056 collectivités agricoles, dont 35 % étaient des associations féminines. En outre, 885 des bénéficiaires étaient originaires de collectivités agricoles rurales. La Troisième ligne de crédit, en cours de décaissement actuellement, s'appuie sur le succès remporté par la Deuxième ligne de crédit en consacrant en priorité les ressources aux exploitants de fermes collectives, dont une grande proportion sont des femmes. Le Projet de zones vertes de Tandjieskoppe facilitera la redistribution des terres par l'État, campagne qui vise, notamment à réduire la pauvreté. Par ailleurs, le projet permettra aux bénéficiaires des terres redistribuées de cultiver des plantes à fort rapport économique comme la vigne et les dattes pour accroître leur revenu.

1.4 Hormis le soutien qu'ils apportent aux efforts du gouvernement visant à faire du transport multimodal le principal moyen d'intégration des différentes régions du pays, les projets réalisés dans le secteur de l'infrastructure viennent appuyer le développement industriel, ce qui se traduit par la création d'emplois. Ainsi, en utilisant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre pour construire la plupart des remblais du chemin de fer, le Projet d'extension de la voie ferrée septentrionale a permis la création d'emplois pour les travailleurs non qualifiés de la zone du projet. En outre, le projet contribue à améliorer l'équilibre entre hommes et femmes puisque 35 % de la main-d'œuvre est constituée de femmes. La réfection de la route Aus-Rosh se traduit par des avantages économiques et sociaux du fait que ce projet

a déjà généré près de 300 emplois. On anticipe la création d'au minimum 40 emplois permanents pour assurer l'entretien de la route et mener les activités connexes quand le projet sera achevé. Le projet de route Kamanjab–Omakange, qui n'a pas encore démarré, est situé dans la région de Kunene, l'une des plus pauvres de Namibie. Le projet devrait accroître l'accès aux services sociaux dans la zone du projet et améliorer les liaisons entre la région et les autres parties du pays. Le projet contribuera ainsi à réduire la pauvreté dans la région en créant des emplois.

1.5 Un nouveau DSP couvrant la période 2005-2009 était en cours de préparation et une mission de dialogue a été effectuée du 30 mai au 3 juin 2005. Néanmoins, la Direction a décidé de suspendre ce travail du fait que le NDP2, qui sous-tend le DSP provisoire, s'achève en mars 2006. La Direction a décidé que le nouveau DSP serait basé sur le Troisième plan national de développement (NDP3) afin d'éviter un désalignement entre le DSP et le NDP3. Par ailleurs, le DSP pourra ainsi refléter les nouveaux défis du développement qui auront été révélés par la revue à mi-parcours du NDP2 entreprise en ce moment par les pouvoirs publics.

1.6 Au cours de la période intermédiaire, la Namibie va probablement solliciter un financement du Groupe de la Banque en faveur de deux projets, à savoir, le *Projet de route Rundu-Nkurenkuru-Elundu* et le *Projet d'irrigation de Brukkaros*. Cette mise à jour est donc faite pour servir de cadre stratégique et justifier la poursuite des interventions de la Banque en Namibie en attendant le parachèvement du DSP complet. En outre, cette mise à jour présente une analyse de l'évolution économique et politique récente ainsi que la manière dont le portefeuille de la Banque est géré en Namibie. L'analyse s'appuie sur les informations recueillies par les participants à la mission de dialogue, sur les contributions de hauts fonctionnaires et les publications de la BAD, du FMI et de la Banque mondiale. Il ressort essentiellement de cette analyse que, d'une part, les perspectives économiques de la Namibie sont stables et prometteuses et, d'autre part, que la performance du portefeuille a été satisfaisante. Néanmoins, les taux de pauvreté et de chômage ainsi que le niveau des inégalités demeurent élevés. Il faut intensifier la campagne de diversification de l'économie pour assurer la viabilité du développement économique. La stratégie présentée dans la présente mise à jour du DSP vise à relever ces défis.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE

2.1 Situation politique

Depuis l'accession de la Namibie à l'indépendance en mars 1990, l'événement politique majeur a été le changement harmonieux de régime, marqué par l'élection d'un nouveau président. En effet, après trois mandats consécutifs de cinq ans, son dernier mandat ayant été rendu possible par un amendement de la constitution, l'ancien président, le Docteur Sam Nujoma, a cédé le pouvoir en mars 2005 au terme de son dernier mandat à monsieur Hifikepuyne Pohamba, vainqueur de l'élection présidentielle des 15 et 16 novembre 2004. Il a donc pu prêter serment en qualité de Président de la Namibie le 21 mars 2005. Cette transition politique pacifique montre qu'une démocratie multipartite est en train de s'établir en Namibie, ce qui augure de la stabilité et du progrès économique futur du pays. Cependant, la lenteur de la redistribution des terres risque d'affecter la stabilité politique si son rythme n'est pas accéléré et que le processus ne se déroule pas dans l'équité. C'est le principal risque de troubles sociaux à moyen terme.

2.2 Évolution macroéconomique récente

2.2.1 Au cours de la période 2000-2004, la stabilité de l'environnement macroéconomique a profité à l'économie namibienne qui a enregistré un taux de croissance moyen du PIB de 3,3 % pendant la période considérée, et augmenté régulièrement, passant de 2,4 % en 2001 à 4,4 % en 2004 (voir l'annexe 1). Les chiffres enregistrés en 2004 sont légèrement supérieurs au taux de croissance réelle annuelle prévisionnel fixé à 4,3 % par le NDP2 pour la période 2001-2006. L'amélioration de la performance économique tient aux bons résultats enregistrés par les secteurs tertiaires et secondaires dont les taux de croissance réelle se sont établis en moyenne à 3,3 % et 4,4 %, respectivement, ainsi qu'à la forte expansion des activités minières en 2004. Le taux d'inflation a également reculé, tombant de 11,4 % en 2002 à 7,2 % en 2003 et 3,9 % en 2004, en partie sous l'effet de l'application d'une politique monétaire stable au cours de la période. La balance des paiements courants est restée excédentaire au cours de la période considérée malgré le volume des importations supérieur à celui des exportations. Les transferts de fonds de la réserve commune de la SACU ont largement contribué à maintenir cette balance des paiements courants positive. Toutefois, la dépendance vis-à-vis des transferts de fonds de la SACU n'est pas viable car les négociations en cours en vue de libéraliser les échanges commerciaux au sein de la SACU vont probablement entraîner une réduction du volume des recettes générées par la réserve commune ainsi que la diminution de la part de cette réserve qui revient à la Namibie. La balance globale des paiements était toujours déficitaire, reflétant les sorties de capitaux des fonds de retraite, des compagnies d'assurance et des fonds communs de placement. Quant aux taux de change, le dollar namibien, indexé à parité égale sur le rand dans le cadre de la zone monétaire commune (*Common Monetary Area, CMA*), a continué de s'apprécier face aux principales devises, surtout au dollar américain, atteignant 5,9 \$N pour 1 dollar US début 2005, contre près de 12,0 \$N pour 1 dollar US en janvier 2002. Toutefois, il s'est légèrement déprécié ces derniers mois, reculant à 6,6 \$N en août 2005 suite à la hausse du cours du dollar US.

2.2.2 S'agissant des finances publiques, le déficit s'est beaucoup creusé, de 2,6 % du PIB en 2002/03 à 7,5 % du PIB en 2003/04, sous l'effet de baisse des recettes publiques due à la hausse du dollar namibien par rapport aux principales devises internationales. Toutefois, le déficit budgétaire est tombé à 2,4 % du PIB en 2004/05, soit un taux inférieur à l'objectif de 3 % visé pour 2005. La réduction du déficit budgétaire reflète l'augmentation de 264 millions de \$N des recettes au cours de l'exercice précédent. L'encours de la dette de la Namibie a beaucoup augmenté depuis 2002/03, en raison de l'augmentation substantielle de la dette intérieure résultant du financement des gros déficits budgétaires enregistrés ces deux dernières années. Alors qu'en 2002/03, l'encours de la dette (25 % du PIB) a été conforme aux objectifs du gouvernement, en 2004/05 en revanche, le ratio encours de la dette/PIB s'est accru, passant à 31,0 % en 2003/04 et à 33,5 % en 2004/05, soit un taux supérieur aux objectifs visés en raison du financement des gros déficits budgétaires.

2.3 Évolution récente de la politique économique

2.3.1 Les résultats de l'exécution du budget pour la période du Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) 2005/06-2007/08 devraient permettre au pays d'atteindre ses objectifs budgétaires¹. À cette fin, le gouvernement a lancé un certain nombre de mesures pour approfondir les réformes stratégiques dans le domaine des recettes, des dépenses et de la gestion de la dette. Au chapitre des recettes, le gouvernement a entrepris plusieurs vérifications judiciaires à l'échelle nationale visant à améliorer, entre autres choses, le recouvrement des recettes et le respect de la législation fiscale. Pour renforcer les capacités de l'État en matière d'administration des impôts, un programme de formation formelle a été élaboré à l'université de Namibie (UNAM) pour renforcer les compétences des administrateurs des impôts. Parmi les mesures prévues pour améliorer le recouvrement futur des recettes, on peut citer la promulgation de lois sur les impôts retenus sur les intérêts pour limiter la pratique de la fraude fiscale ; la répression des remboursements abusifs de TVA ; le rétablissement d'un taux de TVA sur le luxe ; l'imposition d'un impôt sur l'environnement ; l'imposition des sociétés de fonds mutuels ; et la résolution du problème de l'évitement factice de l'impôt sur l'évaluation des transferts ainsi que la sous-capitalisation. Concernant les dépenses, la politique du gouvernement est essentiellement axée sur la réduction des dépenses excessives et des dépenses non autorisées par les services publics.

2.3.2 S'agissant de la dette, le gouvernement a déjà approuvé une Stratégie de gestion de la dette garantie par l'État (*Sovereign Debt Management Strategy, SDMS*) en 2005, qui permettra de s'assurer que la dette publique reste abordable et soutenable. Par ailleurs, la stratégie offre un cadre d'administration plus rigoureux des garanties de l'État. Pour gérer le portefeuille de la dette publique, le gouvernement a établi des critères spécifiques qui identifient les risques et orientent les activités d'emprunt. De plus, le gouvernement a imposé un prélèvement sur les prêts et les garanties pour inciter les opérateurs à faire un usage responsable des prêts et garanties de l'État.

2.3.3 Comme il ressort de l'analyse de l'évolution récente de la politique économique, les perspectives économiques sont stables et prometteuses, ce qui augure d'une croissance économique durable. Néanmoins, pour maintenir ce cap, le gouvernement doit redoubler d'efforts au niveau du recouvrement des recettes afin d'accroître l'investissement public tout en enravant la propagation de la pauvreté dans le pays. En outre, pour réduire davantage le fort taux de chômage, qui avoisine 30 %, le gouvernement doit intensifier sa campagne de diversification des activités économiques.

V. PROGRAMME D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE

3.1 Gestion du portefeuille du Groupe de la Banque

3.1.1 Les opérations du Groupe de la Banque en Namibie ont démarré en 1991 et, au 30 septembre 2005, 15 opérations s'élevant à 139,99 millions d'UC, nets des annulations, avaient été approuvées. Les opérations approuvées ont été financées comme suit : 120,55 millions d'UC proviennent des ressources de la BAD, 12,49 millions des ressources du FAD, 3,86 millions d'UC des ressources du FSN et 3,10 millions d'UC de dons. En outre, la Namibie a reçu au titre de l'aide d'urgence un don de la BAD s'élevant à 500 000 USD en 2002 pour

¹ En matière d'objectifs budgétaires pour la période couverte par le NDP2, le gouvernement vise un déficit moyen de 3 % du PIB au maximum ; une dette publique totale de 25 % du PIB au maximum ; et un volume de dépenses inférieur ou égal à 30 % du PIB.

faire face aux effets de la sécheresse de l'année dernière. Reflétant le grand intérêt du gouvernement pour l'instrument de prêt libellé en rand lancé en 2000, la taille du portefeuille s'est considérablement accrue depuis cette période. Cette croissance s'explique en partie du fait qu'en empruntant en rand, la Namibie ne s'expose pas au risque de change, compte tenu de la parité entre le rand et le dollar namibien établie dans le cadre de l'accord de la CMA.

3.1.2 La répartition sectorielle des opérations cumulées du Groupe de la Banque en Namibie montre que le secteur des transports a reçu la plus grande part des ressources avec 50,88 % de l'engagement total (net des annulations), suivi de l'agriculture (34,33 %), du secteur social (9,20 %), de l'énergie (4,50 %), des opérations multisectorielles (0,55 %) et de l'alimentation en eau et de l'assainissement (0,54 %). Les opérations approuvées comprennent 8 projets, 4 études et 3 lignes de crédit. Dix opérations sont achevées et cinq en cours. Au 30 septembre 2005, le taux de décaissement du portefeuille total, c'est-à-dire, la proportion du total des décaissements par rapport au total des engagements, était de 45,44 %, contre un taux de décaissement des projets en cours établi à 25,01 %.

3.2 Performance du portefeuille

3.2.1 La dernière Revue du portefeuille pays du Groupe de la Banque (RPP) pour la Namibie s'est achevée en février 2004. Cette revue a conclu que la performance globale du portefeuille de la Namibie était satisfaisante.² La Revue annuelle 2002-2003 de la performance du portefeuille à l'échelle de toute la Banque (RAPP), publiée le 2 mai 2005, a également fait état d'une performance satisfaisante concernant les progrès de la mise en œuvre des opérations et leur impact sur le développement. Selon la revue, au cours de la période considérée, la Namibie n'avait aucun projet à risque. En outre, les premiers résultats de la RAPP 2004 indiquaient aussi que la performance demeurait satisfaisante. Toutefois, malgré ces bonnes notes, l'Examen de la performance du portefeuille (EPP) a mis en relief quelques problèmes que le gouvernement et la Banque doivent résoudre, respectivement, à savoir, les retards enregistrés pour satisfaire aux conditions des prêts et des dons et faire démarrer les projets, la médiocrité de la performance en matière de passation de marchés et la mauvaise performance des cellules de gestion des projets.

3.2.2 Le suivi des recommandations de l'EPP effectué par le Groupe de la Banque se poursuit à travers des missions de supervision et de lancement. À cet égard, en juin 2005, le Groupe de la Banque a entrepris une mission de lancement pour la Troisième ligne de crédit à *Agribank* et le Projet d'irrigation de Tandjieskoppe. Au cours de la mission, un atelier de cinq jours sur l'administration a été organisé en collaboration avec le gouvernement, pour familiariser les organes d'exécution avec les règles et procédures du Groupe de la Banque en matière de passation de marchés et de décaissement ainsi que sur l'établissement de rapports sur les projets et la gestion financière. Des questions pertinentes liées à la satisfaction des conditions des prêts ont aussi fait l'objet d'échanges de vues avec les organes d'exécution. La Banque a également ouvert un bureau régional au Mozambique, qui couvre la Namibie. La création de ce bureau se traduira par le renforcement de sa présence au plan local et par une meilleure gestion du portefeuille.

² Namibie, « Revue du portefeuille pays », Banque africaine de développement (ADB/BD/WP/2003/155 et ADF/BD/WP/2003/194), datée du 25 février 2004. Toutefois, cette revue a été effectuée en 2003.

3.3 Domaines exigeant un dialogue et de nouvelles initiatives en faveur du développement

Au cours de la période couverte par cette mise à jour, le dialogue avec les pouvoirs publics namibiens sera encore consacré à l'amélioration du portefeuille. À cette fin, un autre EPP sera réalisé au cours du quatrième trimestre 2005, ce qui permettra au gouvernement et à la Banque de suivre la performance de l'exécution des projets, déceler les problèmes et concevoir un plan d'amélioration du portefeuille. Le dialogue sera aussi consacré à l'étude d'autres voies et moyens d'accroître les prêts et de constituer une réserve de projets et de programmes assez solide et substantielle. On anticipe que les mesures prises récemment par le Groupe de la Banque dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays à revenu intermédiaire (PRI) résulteront en un accroissement des prêts en faveur de la Namibie. Ces mesures sont conçues pour renforcer la compétitivité des produits de prêt de la Banque ainsi que sa capacité à offrir des ressources sous forme de dons pour la préparation des projets et le renforcement des capacités. Actuellement, la Banque redouble d'efforts pour promouvoir efficacement la nouvelle Initiative en faveur des pays à revenu intermédiaire (PRI) dans tous les pays concernés.

IV. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE

4.1 Programme sous-jacent de développement du gouvernement

4.1.1 Le NDP2 demeure le programme de développement de la Namibie à moyen terme et il s'inspire d'un plan de développement stratégique à plus long terme dénommé, *Vision 2030*, pour la Namibie. L'objectif primordial de la Vision est de faire de la Namibie un pays développé à haut revenu d'ici à 2030. Outre la Vision, le NDP2 s'appuie sur la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (*National Poverty Reduction Strategy*, NPRS) et sur le Programme d'action national pour la réduction de la pauvreté (*National Poverty Reduction Action Programme*, NPRAP). En tant que cadre de développement, il présente l'ensemble des objectifs macroéconomiques et sectoriels ainsi que les buts visés au cours de la période couverte par le plan, en vue de réaliser les objectifs à moyen terme de la Vision. Les principaux objectifs nationaux de développement sont résumés dans l'encadré 1.

Encadré 1: Objectifs nationaux de développement

1. Réaliser un développement économique réel durable avec un taux de croissance réelle du PIB moyen de 4,3 % par an de 2001 à 2006 ;
2. Accroître l'investissement de 4,1 % par an de 2001 à 2006 ;
3. Accroître le volume d'investissement du secteur privé pour le porter de 73 % de l'investissement global dans le pays, niveau atteint en 2000, à 90 % d'ici à 2006 ;
4. Accroître la contribution de l'investissement privé au PIB pour la porter de 14,1 %, sa part en 2000, à 20 % d'ici à 2006 ;
5. Réduire de moitié la part des produits primaires dans les exportations totales du pays, part qui s'élevait à 82 % en 1999 ;
6. Contrôler le déficit budgétaire pour qu'il ne dépasse pas le niveau soutenable de 3 % du PIB d'ici à 2005 ;
7. Accroître le revenu national brut réel par habitant de 12 % d'ici à 2006 ;
8. Ramener le coefficient de Gini de 0,67 % à moins de 0,6 % à fin 2006 ;
9. Promouvoir l'augmentation de la contribution du secteur des PME au PIB pour qu'elle passe de 5 % à 10 % d'ici à 2006 ;
10. Accroître le taux d'emploi de 2,6 % par an au cours de la période 1999-2006, pour l'aligner sur le taux d'accroissement démographique ;
11. Veiller à multiplier par trois le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier, pour le faire passer du niveau atteint en 2000, soit 6,4 % du total des emplois du pays, à 20 % d'ici à 2006 ;
12. Réduire la proportion des ménages pauvres de 10 % d'ici à 2006 ;
13. Réduire la proportion des ménages très pauvres de 5 % d'ici à 2006 ; et,
14. Accroître le niveau de représentation des femmes au Parlement pour le porter de 19 % en 2000 à 35 % d'ici à 2006.

4.1.2 Pour atteindre ces objectifs et ces buts, la stratégie du gouvernement comprend les éléments suivants : la promotion et le renforcement d'un environnement favorable à la croissance et au développement économiques ; (ii) la promotion d'une utilisation durable des ressources naturelles et d'une gestion soutenable de l'environnement ; (iii) la promotion d'un développement participatif et équitable ; (iv) la valorisation des ressources humaines de la Namibie ; (v) la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie ; (vi) le renforcement du rôle de la Namibie sur la scène internationale ; (vii) les réformes structurelles ; et (viii) la décentralisation et le développement régional.

4.1.3 Les objectifs nationaux de développement, qui s'inspirent de la *Vision 2030* du pays, s'inscrivent dans le droit fil des Objectifs de développement du millénaire (ODM). Aussi, les progrès accomplis par rapport aux objectifs nationaux permettront-ils au gouvernement de réaliser les ODM. Selon un rapport d'activité sur les ODM pour la Namibie préparé par la *National Planning Commission* (NPC, Commission nationale de planification), des progrès substantiels seront réalisés d'ici la fin 2006, notamment par l'accessibilité des services de santé et d'éducation, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes ainsi que de l'autonomie des femmes, et en répondant à d'autres besoins essentiels tout en favorisant un développement durable.³ Toutefois, la Namibie est confrontée à de grandes difficultés pour atteindre d'autres objectifs, en particulier, les défis posés par le VIH/SIDA et le partenariat mondial pour le développement. Faute de progrès réels dans la réduction de la propagation du VIH/SIDA, la Namibie verra également ses chances de réaliser les ODM compromises.

³ Cabinet du Président, *National Planning Commission*, NAMIBIE 2004, Objectifs de développement du millénaire, août 2004.

4.1.4 S'agissant des objectifs du NDP2, à moins d'un an du terme du Plan, qui s'achève en mars 2006, les progrès accomplis à ce jour montrent que le gouvernement a peu de chances de réaliser ces objectifs. En termes d'objectifs macroéconomiques, le taux de croissance du PIB réel s'est établi en moyenne à environ 3,3 % au cours de la période 2001-2004 contre un taux de croissance moyen cible de 4,3 % pour la période allant de 2001 à 2006. De même, le déficit budgétaire avoisinait environ 4,7 % du PIB au cours de la période 2001/02-2003/04 contre un taux cible de 3 % du PIB en 2005. Quant aux autres objectifs, à titre d'exemple, le Plan prévoyait de ramener le coefficient de Gini de 0,67 % à moins de 0,6 % d'ici à 2006, seulement, la Namibie ne sera pas en mesure d'atteindre cet objectif. Selon l'indice de développement humain 2004 du PNUD, le coefficient était de l'ordre de 0,71 % en 2004. Ce coefficient révèle qu'au lieu de se réduire, l'écart entre les revenus s'accroît. De plus, la Namibie n'a pas pu ramener le taux de chômage au-dessous du taux de 34 % enregistré en 2000. L'incapacité du gouvernement à atteindre les objectifs du NDP2 signifie qu'il devra redoubler d'efforts pendant la mise en oeuvre du NDP3 afin de regagner le terrain perdu s'il veut atteindre, à terme, les objectifs de la *Vision 2030* et les ODM.

4.2 Stratégie du Groupe de la Banque

4.2.1 La mission chargée du dialogue sur le DSP qui s'est rendue en Namibie au cours de la période du 30 mai au 3 juin 2005 a analysé la stratégie proposée pour les opérations du Groupe de la Banque en Namibie avec des représentants du gouvernement, du secteur social et des représentants résidents des bailleurs de fonds. Le gouvernement a adhéré à l'orientation générale de la stratégie du fait qu'elle reflétait l'axe prioritaire du NDP2. Cette mise à jour du DSP reflète la stratégie adoptée et validée par le gouvernement pendant la mission. Donc, conformément aux objectifs du NDP2, cette stratégie vise à réduire la pauvreté et à créer des emplois par des investissements dans les secteurs productifs et économiques. Conformément à cette orientation stratégique, au cours de la période couverte par la mise à jour du DSP les interventions du Groupe de la Banque vont privilégier les secteurs de l'agriculture et de l'infrastructure ainsi que le secteur privé. Concernant les activités hors prêts, la stratégie sera axée sur les Études économiques et sectorielles (ESW).

4.2.2 Dans le secteur agricole, l'investissement continuera de cibler la mise en oeuvre du Programme de zones vertes lancé par le gouvernement pour étendre l'agriculture irriguée. Dans ce cadre, le Projet d'irrigation de *Brukkaros* a été préparé et il sera évalué au cours de l'année prochaine. Les ressources du Fonds PRI ont permis de préparer ce projet et l'Évaluation de l'impact environnemental et social. Dans le secteur des transports, la Banque interviendra dans le cadre du Plan directeur des routes à moyen et long terme (*Medium-to-Long-Term Roads Master Plan, MLTRMP*) dans la perspective d'un partenariat public-privé. Dans ce secteur, l'investissement sera consacré en priorité à l'extension de l'infrastructure de transport en zone rurale par la réfection des routes rurales pour faciliter leur développement grâce aux liaisons avec les centres urbains. À cet égard, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il est intéressé par les ressources du Groupe de la Banque pour financer le Projet de route *Rundu-Nkurenkuru-Elundu*.

4.2.3 En ce qui concerne les activités hors prêts, deux études doivent être effectuées en 2006. Le gouvernement a sollicité le concours de la Banque pour financer une étude sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans le contexte de sa campagne de diversification de l'économie. Par ailleurs, la Banque a demandé l'accord du gouvernement pour préparer un Profil de gouvernance pays (PGP) pour la Namibie. Ces deux Études économiques et

sectorielles seront les principales activités hors prêt menées en Namibie au cours de la période couverte par la mise à jour du DSP.

4.2.4 S'agissant des ressources dont la Namibie dispose pour réaliser les objectifs énoncés dans la stratégie au cours de la période couverte par le DSP, le plafond annuel de prêts soutenables sur les ressources du Groupe de la Banque s'inscrit dans une fourchette de 150 millions d'UC (scénario plancher) pour les prêts à l'appui de réformes uniquement, à 312 millions d'UC (scénario plafond) pour les projets d'investissement. Par le passé, les prêts à la Namibie n'ont traditionnellement même pas atteint le niveau de ressources plancher. On estime que pour financer les deux projets précédents, il faudra au plus 80 millions d'UC. Il y a donc suffisamment de ressources pour mettre en œuvre la stratégie. Les Études économiques et sectorielles seront financées sur les ressources du Fonds PRI (pour l'étude sur les PME) et sur le budget administratif de la Banque (pour le PGP).

4.3 Mesures visant à rendre l'aide efficace

Conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le Groupe de la Banque met en place le train de mesures nécessaires pour s'assurer que l'aide accordée à la Namibie améliore la performance du pays en matière de développement. Tout d'abord, le Groupe de la Banque aligne sa politique opérationnelle et le dialogue sur les politiques, définis dans la présente mise à jour du DSP, sur le plan national de développement du pays, le NDP2. Deuxièmement, la Banque projette de cofinancer les deux projets envisagés avec d'autres partenaires au développement comme la BADEA, le Fonds de l'OPEP et le Fonds koweïtien. Pour se conformer au programme d'harmonisation, le Groupe de la Banque et les autres bailleurs de fonds s'emploieront, autant que possible, à synchroniser les étapes du cycle des projets, notamment les missions d'évaluation, de lancement et de supervision ; à promouvoir la formation conjointe du personnel des organes d'exécution ainsi que l'harmonisation des procédures de mise en œuvre des projets. Afin d'entreprendre une gestion axée sur les résultats, des indicateurs de performance basés sur le NDP2 seront inclus dès la conception des projets. En outre, l'utilisation des ressources du Fonds PRI pour la préparation des projets contribuera à renforcer les capacités nationales dans le domaine de la conception des projets afin de garantir la qualité au point d'entrée.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

5.1 Conclusion

Comme l'indique la stratégie énoncée ci-dessus pour les opérations, il n'y aura pas de réorientation majeure par rapport à la stratégie proposée dans le DSP 2001-2003 pour la Namibie au cours du plan d'activités pour la période d'octobre 2005 à septembre 2006, puisqu'elles s'inspirent toutes deux du NDP2. Les deux projets qui seront probablement soumis à l'examen du Conseil au cours de la période couverte par le plan d'activités, à savoir, le Projet de route *Rundu-Nkurenkuru-Elundu* et le Projet d'irrigation de *Brukkaros*, s'inscriront dans l'orientation stratégique du NDP2. Le DSP complet définira une nouvelle stratégie et une orientation sectorielle pour la Namibie au cours de la période 2006/07-2010/11 basées sur l'orientation stratégique du NDP3. Il tiendra compte, notamment de la nécessité de sélectionner les secteurs d'intervention et de disposer d'un cadre approprié axé sur les résultats pour un impact optimal des opérations sur le développement.

5.2 Recommandation

Le Conseil est invité à prendre note de cette mise à jour du DSP pour la Namibie ainsi que des deux projets susceptibles d'être soumis à son examen au cours de l'année prochaine, avant la finalisation du DSP complet.

Annexe 1

Namibie

Indicateurs macroéconomiques, 2000-2004

	2000	2001	2002	2003	2004
Économie réelle (%)					
PIB réel	3,5	2,4	2,5	3,7	4,4
IPC (moyenne annuelle)	9,3	9,3	11,3	7,2	3,9
Taux de chômage (%)	34,0	31,0	33,8	N.D.	N.D.
Épargne nationale brute (en % du PIB)	28,9	25,2	20,9	26,7	28,3
Formation brute de capital (en % du PIB)	19,5	23,4	17,2	22,7	22,6
Finances publiques (% du PIB)-Exercice clos en mars					
Total recettes et subventions	33,30	31,30	33,00	29,50	32,90
Total dépenses et prêts nets	34,50	35,80	36,50	37,30	34,90
Dont : Dépenses courantes	32,18	31,74	31,57	31,35	31,42
Dépenses d'équipement	4,57	5,96	6,30	5,67	4,75
Excédent/Déficit global	-1,4	-4,5	-2,6	-7,5	-2,4
Monnaie, Taux d'intérêt et taux de change					
M1/PIB (en %)	24,09	23,76	25,35	N.D.	N.D.
M1 Variation annuelle	28,2	9,5	6,1	17,2	12,0
M2 Variation annuelle	13	4,5	6,9	20,7	13,5
Crédit intérieur (variation annuelle)	15,02	14,12	18,86	18,86	19,20
Taux d'intérêt (Taux bancaire, fin de période ; %)	11,3	10,5	12,8	8,3	7,5
Taux de change (\$N/USD, fin de période)	7,6	12,1	9,3	7,6	5,7
Taux de change (\$N/USD, moyenne de la période)	6,9	8,6	10,5	7,6	6,4
Taux de change effectif réel (1995=100)	108,6	92,4	102,5	101	102,5
Balance des paiements (en % du PIB)					
Exportations de biens et services	45,7	45	46,5	39,4	44,8
Importation de biens et services	51,2	51,4	50,1	46,7	48,5
Balance commerciale	0	-6,3	-7	-10,9	-5
Balance des services	-4,3	-0,6	-0,4	2,6	1,8
Balance des paiements courants	7,5	0,5	2,6	6,3	10,2
Réserves officielles brutes (en millions de dollars EU)	262,4	233	311,2	280	293,3
Réserves officielles brutes (en mois d'importations)	1,9	1,7	2,5	1,7	1,6
Dettes (exercices)					
Dettes publique et dette garantie par l'État (en % du PIB)	34,1	39,5	35,3	41,3	40,3
Dettes publique (en % du PIB)	23,1	26,2	25,0	31,0	33,5
Dettes intérieure	19,2	20,8	21,1	26,10	28,0
Dettes extérieure	3,9	5,4	3,8	4,9	5,6
Dettes garantie par l'État (en % du PIB)	11,0	11,8	10,3	10,30	6,80
Total dettes extérieure (DE, en millions de dollars EU)	797,4	840,5	761,0	817,1	N.D.
DE/PIB (en %)	23	26,1	25,4	17,5	N.D.
DE/Exportations de biens et services (en %)	24,4	27,1	42,8	46,8	N.D.
Ratio du service de la dette (assuré ; en %)	2	2,8	2,5	2,9	N.D.

Source (s) : Autorités namibiennes ; estimations du personnel

ANNEXE 2										
NAMIBIE										
RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE										
30 /09/2005										
N°/ ANNÉE APPROBAT,	PROJET	SOURCE DES FONDS	DATE SIGNAT,	MONTANT APPROUV. Millions d'UC	MONTANT ANNULÉ Millions d'UC	MONTAN. NET PRÊT Millions d'UC	MONTAN. DÉCAIS. Millions d'UC	MONTAN. NON DÉCAIS. Millions d'UC	% DÉCAIS.	ÉTAT DU PROJET
AGRICULTURE										
1 1991	Étude sur les ressources agricoles	FAT	18/2/1992	0,631	0,036	0,595	0,595	0,00	100	Achevé
2 1999	1ère ligne de crédit à Agribank	BAD	05/09/2000	5,991	0,00	5,991	5,991	0,00	100	Achevé
3 2001	2è ligne de crédit à Agribank	BAD	08/06/2002	7,489	0,00	7,489	7,489	0,00	100	Achevé
4 2004	3è ligne de crédit à Agribank	BAD	N/A	12,482	0,00	12,482	0,00	12,482	0	Non décaissé
5 2004	Zones vertes de Tandjieskoppe	BAD	N/A	21,500	0,00	21,500	0,00	21,500	0	Non décaissé
TRANSPORT										
6 1992	Étude route Trans-Capriivi	FAT	N/A	0,974	0,00	0,974	0,974	0,00	100	Achevé
7 1992	Route Trans-Khalagadi	FAD	30/9/1992	8,289	4,822	3,468	3,468	0,00	100	Achevé
8 2001	Extension voie ferrée septentrionale	BAD	16/10/2001	21,515	0,00	21,515	16,816	4,698	78	En cours
9 2002	Route Aus-Rosh Pinah	BAD	06/03/2003	20,483	0,000	20,483	8,389	12,09	41	En cours
10 2004	Route Kamanjab-Omakange	BAD	26/5/2004	24,790	0,00	24,790	0,00	24,790	0	Non décaissé
ÉNERGIE										
11 1998	Interconnexion d'une ligne de 400KV (Électricité I)	BAD	28/5/1998	18,703	12,408	6,295	6,295	0,00	100	Achevé
MULTISECTEUR										
12 1992	Réforme comm.	FAT	29/4/1992	0,78289	0,012	0,771	0,771	0,00	100	Achevé
EAU ASSAINIS.										
13 1992	Étude investissement eau souterraine	FAT	30/9/1992	2,11842	1,357	0,76	0,76	0,00	100	Achevé
SOCIAL										
14 1993	Formation pédagogique de base	FAD	07/09/1993	9,21052	0,191	9,019	9,019	0,00	100,00	Achevé
15 1995	Valorisation ressources humaines	FSN	23/5/1995	3,860	0,810	3,860	3,050	0,81	79,02	Achevé
16 2004	Développement entrepreneurial et compétences	FSN	N.D.	5,000	5,000	0,00	0,00	0,00	0	Annulé
		Total				139,99	63,619	45,44	45,44	